



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Pôle pédagogique Inspection Pédagogique Régionale Collège des Inspecteurs de l'Enseignement Professionnel de l'Académie de Strasbourg

Affaire suivie par :  
Isabelle Faller et Joëlle Pugin IA-IPR  
Patricia Muller IEN-ET SBSSA

Strasbourg, le 7 octobre 2021

Tél. 03 88 23 38 71 / 3859 / 35 25  
Mél : [ce.ipr@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ipr@ac-strasbourg.fr)  
Tél. 03 88 23 37 87  
Mél : [ce.ciepas@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ciepas@ac-strasbourg.fr)

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Les inspecteurs de biologie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de biologie  
(SVT, biotechnologies) de première et de terminale de la  
voie générale, des séries technologiques,  
professionnelles et de l'enseignement agricole

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement des lycées publics  
et privés sous contrat

### **Objet : Organisation de la deuxième édition des Olympiades Nationales de Biologie (ONB) pour les classes de première et de terminale générale, technologique et professionnelle.**

L'année de la biologie est l'occasion, pour l'académie de Strasbourg, de participer pour la première fois aux Olympiades Nationales de Biologie qui contribuent à la valorisation des sciences du vivant. Cette action éducative conduit à renforcer chez l'élève une culture scientifique basée sur la conduite de démarches de projets. Elle vise à développer l'initiative et le goût de la recherche et à sensibiliser aux enjeux citoyens contemporains, en partenariat possible avec le monde de la recherche et les entreprises.

#### **Public concerné :**

Les Olympiades Nationales de Biologie sont ouvertes sur la base du volontariat aux lycéens de première de la voie générale, des séries technologiques STL et ST2S, de la voie professionnelle ainsi que de l'enseignement agricole, scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat.

#### **Le projet :**

Les élèves, par groupe de 2 à 4, conduisent un projet de recherche **en lien avec la thématique de l'année : « La communication dans le monde vivant »**.

Au sein des établissements participants, les équipes peuvent être constituées d'élèves de niveaux de classe différents. Chaque groupe peut travailler sur un projet différent

Le projet élaboré par les élèves doit comporter au minimum **une mise en œuvre expérimentale**. A la fin de leur projet de recherche, les élèves ont à rendre :

- une présentation vidéo (5 minutes maximum) qui devra inclure leur(s) expérimentation(s),
- un résumé (abstract) d'environ 15 / 20 lignes qui permet de présenter le projet, la démarche, les réussites mais aussi les écueils rencontrés.

Ce travail peut avantageusement être mis en lien avec la préparation de l'épreuve orale terminale que les élèves auront à mener pour le baccalauréat.

## **Organisation générale :**

Les Olympiades Nationales de Biologie se déroulent d'octobre 2021 à avril 2022.

Chaque établissement devra sélectionner sa meilleure production et la faire parvenir pour le 23 février 2022 au responsable académique (modalités précisées ultérieurement).

Un jury académique évaluera les différentes productions. Les vidéos choisies seront présentées lors d'une finale académique, durant laquelle les élèves de chaque groupe répondront à une série de questions en lien avec leur projet, durant approximativement 10 minutes.

Le palmarès national sera établi à partir des meilleurs projets académiques, il sera annoncé au cours d'une journée de rencontre et d'échanges entre les lauréats académiques et les différents partenaires (9 avril 2022, date à confirmer).

La délégation française qui participera aux Olympiades Internationales de Biologie sera constituée d'élèves retenus au niveau national.

## **Calendrier et modalités d'organisation académiques :**

### **1. Inscriptions des lycées souhaitant participer :**

Chaque établissement définira ses modalités de diffusion auprès de tous les élèves concernés et gagnera à s'appuyer sur un professeur référent pour cette action. Pour inscrire les groupes d'élèves volontaires, sous la responsabilité du chef d'établissement, un formulaire en ligne est à renseigner avant le 22 octobre 2021 : <https://framaforms.org/inscription-aux-olympiades-nationales-de-biologie-20212022-academie-de-strasbourg-1633423709>

Au retour des congés de la Toussaint, les professeurs référents seront invités à participer à une courte réunion d'information académique (visioconférence).

### **2. Démarrage des projets :**

Les projets seront conduits dans les établissements au cours du premier semestre de l'année scolaire. Chaque établissement pourra définir sa propre organisation car les équipes mèneront leur projet en autonomie sur les plans scientifiques et techniques. Les élèves pourront également solliciter les professeurs (dans le cadre d'un club ou atelier ...) et prendre appui sur des chercheurs, des professionnels ou toutes autres personnes ressources qu'ils auront contactées de leur propre initiative. Une liste sera disponible sur la page dédiée aux ONB sur le site académique (<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/annee-biologie/manifestations-et-concours/>).

Pour toute information complémentaire :

Site des olympiades nationales de biologie : <https://olympiadesdebiologie.fr/>

Contact académique : [manon.corbin@ac-strasbourg.fr](mailto:manon.corbin@ac-strasbourg.fr) (chargée de mission ONB)

Nous espérons que ce projet saura motiver vos élèves dans une perspective de valorisation de leurs compétences à travers un dispositif original qui pourra être réinvesti dans l'épreuve orale terminale. Nous savons pouvoir compter sur vous pour diffuser les informations et encourager les lycéens à participer aux Olympiades de la biologie.

Très cordialement,

Les IA-IPR de biotechnologies biologie, SVT et IEN-ET SBSSA



Isabelle FALLER – Joëlle PUGIN – Patricia MULLER